

PROCÈS-VERBAL

7^e réunion

Le mercredi 12 février 2014

Salle de l'Ombre d'Orford (local B5-3002) du pavillon Multifonctionnel

La réunion s'ouvre sous la présidence de la rectrice, la P^{re} Luce Samoisette, le P^r Martin Buteau, vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante, agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

P ^r Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche
P ^r Guy Bellemare	Professeur, Faculté d'administration
P ^r Alain Berry	Professeur, Faculté de génie
M ^{me} Julie Bonneau	Chargée de cours à forfait, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Jean-Pierre Brunelle	Doyen, Faculté d'éducation physique et sportive
P ^r Martin Buteau	Vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante et vice-recteur aux technologies de l'information
P ^r Alexandre Cabral	Professeur, Faculté de génie
P ^r Hervé Cassan	Professeur, Faculté de droit
P ^r François Coderre	Doyen, Faculté d'administration
P ^r Pierre Cossette	Doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^{re} Catherine Côté	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^{re} Aurélie Desfleurs	Professeure, Faculté d'administration
P ^r Patrik Doucet	Doyen, Faculté de génie
M. Vincent Ducharme	Étudiant aux cycles supérieurs, Faculté des sciences
P ^{re} Ghislaine Houde	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
M. Cédrik Gignac	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté de droit
P ^r Serge Jandl	Doyen, Faculté des sciences
P ^{re} Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
P ^r Sébastien Lebel-Grenier	Doyen, Faculté de droit
M. Mario Lambert	Chargé de cours, Faculté des sciences
P ^r André Marquis	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Pierre-François Mercure	Professeur, Faculté de droit
M ^{me} Sonia Morin	Agente de recherche, Service de soutien à la formation
P ^r Pierre Noël	Doyen, Faculté de théologie et d'études religieuses
P ^{re} Joanne Roch	Vice-rectrice à l'administration
P ^{re} Luce Samoisette	Rectrice
P ^r Serge Striganuk	Doyen, Faculté d'éducation
M. Samuel Tanguay	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté de droit
P ^r Alain Webster	Vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales et vice-recteur au Campus de Longueuil

Les membres suivants se sont excusés :

M ^{me} Myriam Domoison	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^{re} Jocelyne Faucher	Secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales
P ^r Luc Gaudreau	Professeur, Faculté des sciences
P ^{re} Christine Hudon	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^{re} Christelle Lison	Professeure, Faculté d'éducation
P ^{re} Le Mai Tu	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé

M. Cédrik Gignac quitte après les échanges relatifs au point 6.3.1 de l'ordre du jour (CU-2014-02-12-11).

CU-2014-02-12-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir déplacé les points inscrits sous la rubrique 16 *Secrétariat général* après le point 4 *Communication de la rectrice*.

CU-2014-02-12-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2013

Sur proposition régulière et à l'unanimité, les membres du conseil universitaire adoptent le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2013, tel qu'il a été transmis aux membres.

CU-2014-02-12-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2013

Les membres n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du conseil universitaire du 18 décembre 2013.

COMMUNICATION DE LA RECTRICE

CU-2014-02-12-04

Communication de la rectrice

La rectrice informe les membres du conseil des sujets suivants :

- de l'état de situation fait le 19 décembre 2013 avec la doyenne et les doyens relativement au réinvestissement universitaire 2014-2015 et à la nouvelle règle budgétaire au sujet du financement annuel récurrent des universités entre l'année en cours et l'année 2018-2019 ;
- de la rencontre du président de la campagne majeure de financement *D'avenirs et de passions* avec des donatrices et donateurs désireux de soutenir La Fondation de l'Université de Sherbrooke.

La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil des sujets suivants :

- de l'avis favorable sans condition de la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) du Bureau de coopération interuniversitaire relativement au projet de création de programme de doctorat professionnel en éducation. Ce projet de programme de la Faculté d'éducation a été soumis le 7 février 2014 au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST) pour autorisation de financement de l'effectif étudiant. La vice-rectrice mentionne que le conseil des études soumettra à l'approbation du conseil universitaire le projet de création de ce nouveau programme, sous réserve de l'autorisation de financement par le MESRST;
- des *Journées de la persévérance scolaire* qui ont débuté le 10 février et qui se termineront le 14 février 2014. La vice-rectrice aux études a apporté pour les membres du conseil le ruban vert et blanc de la persévérance scolaire et les invite à le porter au cours de cette semaine-là.

Le vice-recteur à la recherche informe les membres du conseil des faits saillants du budget fédéral de 2014, notamment la création d'un nouveau fonds d'excellence en recherche « Apogée Canada » qui favorisera la collaboration internationale en matière de recherche, ainsi que de nouveaux fonds destinés aux organismes subventionnaires en appui à la recherche axée sur les découvertes.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CU-2014-02-12-05

Comité consultatif sur l'octroi des titres de docteure ou docteur d'honneur et de professeure ou professeur émérite – attribution de titres – CONFIDENTIALITÉ

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- attribue les titres de docteure ou docteur d'honneur et de professeure ou professeur émérite aux personnes dont les noms apparaissent dans le document présenté en annexe;
- déclare confidentiels les documents et renseignements relatifs à cette décision jusqu'à ce que les récipiendaires soient avisés.

CU-2014-02-12-06

CSSS Cléophas-Claveau – CSSS de Jonquière – CSSS de Rouyn-Noranda – CSSS Domaine-du-Roy – CSSS de la Haute-Yamaska – CSSS Haut-Richelieu-Rouville – CSSS Lac St-Jean-Est – CSSS Maria-Chapdelaine – lettres d'entente – approbation – autorisation de signature – recommandation au conseil d'administration

À la demande de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, le conseil universitaire modifie les lettres d'entente du CSSS de Rouyn-Noranda, du CSSS de la Haute-Yamaska et du CSSS Haut-Richelieu-Rouville en retirant l'article 13 h).

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- d'approuver les lettres d'entente entre le CSSS Cléophas-Claveau, le CSSS de Jonquière, le CSSS de Rouyn-Noranda, le CSSS Domaine-du-Roy, le CSSS de la Haute-Yamaska, le CSSS Haut-Richelieu-Rouville, le CSSS Lac St-Jean-Est, le CSSS Maria-Chapdelaine et l'Université de Sherbrooke (Faculté de médecine et des sciences de la santé), en y incluant les modifications suggérées;
- d'autoriser la rectrice à signer, pour et au nom de l'Université, lesdites lettres telles qu'elles apparaissent aux annexes 1 à 8;
- d'autoriser la rectrice à approuver, avant la signature desdites lettres, toute modification mineure à ces lettres qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- d'autoriser le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature desdites lettres, des ajouts ou des modifications à ces lettres qui n'auraient pas d'incidence financière significative et les ajouts ou les modifications à ces lettres demandés par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec;
- d'autoriser le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature desdites lettres, tout document en découlant et à en désigner les signataires.

CU-2014-02-12-07

CSSS d'Arthabaska-et-de-l'Érable – CSSS Champlain-Charles-LeMoyne – CSSS Drummond – CSSS-IUGS – CSSS Richelieu-Yamaska – Le Réseau de santé Vitalité – addendas aux contrats d'affiliation – approbation – autorisation de signature – recommandation au conseil d'administration

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- d'approuver les addendas aux contrats d'affiliation entre le CSSS d'Arthabaska-et-de-l'Érable, le CSSS Champlain-Charles-LeMoyne, le CSSS Drummond, le CSSS-IUGS, le CSSS Richelieu-Yamaska, Le Réseau de santé Vitalité et l'Université de Sherbrooke (Faculté de médecine et des sciences de la santé);
- d'autoriser la rectrice à signer, pour et au nom de l'Université, lesdits addendas tels qu'ils apparaissent aux annexes 1 à 6;
- d'autoriser la rectrice à approuver, avant la signature desdits addendas, toute modification mineure à ces addendas qui n'aurait pas d'incidence financière significative;

- d'autoriser le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature desdits addendas, des ajouts ou des modifications à ces addendas qui n'auraient pas d'incidence financière significative et les ajouts ou les modifications à ces addendas demandés par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec ou par le gouvernement du Nouveau-Brunswick;
- d'autoriser le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature desdits addendas, tout document en découlant et à en désigner les signataires.

CU-2014-02-12-08

Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) – contrat d'affiliation – renouvellement – approbation – autorisation de signature – recommandation au conseil d'administration

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- d'approuver le renouvellement du contrat d'affiliation entre le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) et l'Université de Sherbrooke;
- d'autoriser la rectrice à signer, pour et au nom de l'Université, ledit contrat tel qu'il apparaît en annexe;
- d'autoriser la rectrice à approuver, avant la signature du contrat, toute modification mineure à ce contrat qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- d'autoriser le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du contrat, des ajouts ou des modifications à ce contrat qui n'auraient pas d'incidence financière significative et les ajouts ou les modifications à ce contrat demandés par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec;
- d'autoriser le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du contrat, tout document en découlant et à en désigner les signataires.

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

CU-2014-02-12-09

Politique en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains (Politique 2500-028) – modification – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve la *Politique en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Politique 2500-028) telle qu'elle est modifiée et présentée en annexe.

CONSEIL DES ÉTUDES **Fermeture de programmes**

CU-2014-02-12-10

Diplôme de 3^e cycle en prévention des incapacités au travail – fermeture de programme – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve la fermeture immédiate du programme de diplôme de 3^e cycle en prévention des incapacités au travail de la Faculté de médecine et des sciences de la santé.

La vice-rectrice aux études souhaite obtenir l'avis du conseil universitaire sur la suggestion du conseil des études de ratifier annuellement les décisions qui auront été prises pour les fermetures de programmes. Les membres du conseil universitaire formulent un avis favorable à la suggestion du conseil des études.

Orientations et développements en matière de formation

CU-2014-02-12-11

Baccalauréat en administration des affaires – version bilingue français-anglais – autorisation

Le doyen de la Faculté d'administration expose les motifs pour lesquels la Faculté souhaite modifier le programme de baccalauréat en administration des affaires afin d'offrir aux étudiantes et aux étudiants de ce programme la possibilité de suivre une partie de leur programme en anglais dans le but d'être mieux préparés au contexte d'internationalisation de la pratique des affaires.

Les membres du conseil universitaire échangent sur les informations reçues et font part de certaines préoccupations et suggestions. Le doyen répond aux questions des membres.

À l'issue des échanges, le vote secret est demandé.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire désigne le P^r Patrik Doucet, doyen de la Faculté de génie, et M. Vincent Ducharme, étudiant aux cycles supérieurs de la Faculté des sciences, à titre de scrutateurs.

Le secrétaire d'assemblée informe le conseil universitaire des résultats du vote.

Sur proposition régulière et à la majorité des voix, le conseil universitaire autorise la version bilingue français-anglais du programme de baccalauréat en administration des affaires, et ce, en application de l'article 5.1.8 de la *Politique linguistique* (Politique 2500-016).

Les membres du conseil autorisent le secrétaire d'assemblée à détruire les bulletins de vote.

Un membre suggère que la Faculté d'administration fasse un suivi auprès du conseil universitaire de l'impact du programme de baccalauréat en administration des affaires modifié, et ce, après une première année d'implantation. Le doyen de la Faculté d'administration reçoit favorablement cette suggestion.

En considération des préoccupations des membres du conseil universitaire, la rectrice suggère que la secrétaire générale dépose à la prochaine séance du conseil universitaire une proposition de mise sur pied d'un comité pour réviser la *Politique linguistique* (Politique 2500-016) à l'égard de l'utilisation d'une autre langue que le français dans l'enseignement.

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CU-2014-02-12-12

Capacités d'accueil et contingents 2014-2015 – programmes de 1^{er} cycle – adoption – recommandation au comité de direction de l'Université

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au comité de direction de l'Université, pour l'année 2014-2015 :

- d'adopter les capacités d'accueil et les contingents pour l'admission aux programmes de baccalauréat, tels qu'ils sont présentés en annexe;
- d'adopter les cotes de rendement collégial (CRC) minimales exigées pour certains programmes, si des circonstances particulières le justifient.

CU-2014-02-12-13

Capacités d'accueil 2014-2015 – programmes de 2^e et 3^e cycles – adoption – recommandation au comité de direction de l'Université

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au comité de direction de l'Université, pour l'année 2014-2015 :

- d'adopter les capacités d'accueil déterminées par les facultés pour l'admission à certains de leurs programmes de 2^e et 3^e cycles, telles qu'elles sont présentées en annexe, étant entendu que les facultés qui n'apparaissent pas dans le tableau en annexe n'ont pas exprimé de limite en lien avec des capacités d'accueil.

VICE-RECTORAT AUX RELATIONS INTERNATIONALES

CU-2014-02-12-14

École Azurlingua (France) – accord de coopération scientifique et technologique – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'École Azurlingua (France) et l'Université de Sherbrooke;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord tel qu'il apparait en annexe;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, toute entente spécifique en découlant.

RAPPORTS ET INFORMATION

Vice-rectorat à la recherche

CU-2014-02-12-15

Centre de recherche sur le vieillissement – rapports d'activités 2011-2012 et 2012-2013

Les membres du conseil universitaire ont reçu les rapports d'activités 2011-2012 et 2012-2013 du Centre de recherche sur le vieillissement (document en annexe).

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CU-2014-02-12-16

Date de la prochaine réunion

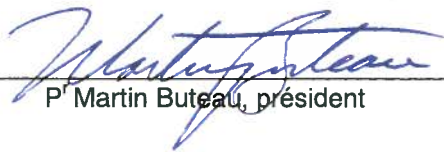
Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2013-2014, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion au mercredi 26 mars 2014, à la salle de l'Ombre d'Orford (B5-3002) du pavillon Multifonctionnel à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION


CU-2014-02-12-17
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 26 mars 2014.



P^r Martin Buteau, président



P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire